# “Je voulais aller en prison pour tuer l’assassin de ma cousine”

23/07/2010 à 16h09

**La Dépêche du Midi a fait une petite erreur, parlant plusieurs fois d’un certain “M.” avant de laisser échapper un “Mohamed”**

Si **M**., 32 ans, a braqué une boulangerie de Colomiers, en septembre 2008, « c’est, jure-t-il, pour me faire arrêter et me retrouver à la maison d’arrêt de Seysses afin de faire la peau au gars qui a assassiné ma cousine ». Cette affirmation a cependant bien du mal à être crédible puisque c’est le visage caché par une cagoule qu’il a commis son forfait avec trois complices. Autrement dit, pour éviter d’être reconnu

.Et puis, **M**. a déjà été condamné 15 fois pour atteintes aux biens, vols, vols avec violence et vols aggravés. Lors du braquage de la boulangerie, il a menacé la vendeuse avec un couteau et vidé son sac à main tandis que ses amis passaient au peigne fin le fournil et la chambre froide. C’est avec 100 €, de la viennoiserie et des bonbons que l’équipe est repartie. « Je veux payer ma dette et me reconstruire avec la jeune femme que j’aime », explique **Mohamed** au président du tribunal correctionnel de Toulouse.

Ce dernier « trouve cela » bien mais fait remarquer, comme le procureur de la République d’ailleurs, que c’est ce qu’il dit à chaque fois qu’il se retrouve en justice. Le jeune homme, qui, après quatre ans de prison, a tourné un film dont le titre est « Adieu la prison », s’y prend bien mal pour rompre avec l’univers carcéral. Christian Etelin, son avocat souligne « qu’il y a une dimension pathologique destructrice évidente » chez son client. Le tribunal lui a infligé cinq ans de prison

dont un avec sursis.

La Dépêche du midi

(Merci à Witten)